

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	94 (1949)
Heft:	9
Artikel:	Le service actif de 1815 dans la correspondance du capitaine Henri Monod (1783-1850) [fin]
Autor:	Rapp, Georges
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-342445

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le service actif de 1815
dans la correspondance du capitaine Henri Monod
(1783-1850) (Fin.)

Le landamman Monod à son fils, le capitaine Monod.

Lausanne, le 21 juillet 1815.

Où dois-je t'écrire, mon cher Henri ? Es-tu toujours à ton Valdahon, prêt à ouvrir aux Autrichiens la porte de Besançon ? Avancez-vous, revenez-vous ? Comme on a décidé à Zurich que vous ne deviez pas avancer, qu'on a blâmé cette pointe, je suis fort tenté de croire que vous irez plus loin, car toujours le lendemain vous avez fait le contraire de ce qui avait été ordonné la veille. On me dit déjà que partie de la division Gady négocie pour entrer à Salins. En vérité, quand on s'étudierait à plonger la Diète dans la boue, on n'y réussirait pas mieux, et la dégradation du gouvernement est loin de contraster avec l'illustration de ses troupes, comme cela a eu lieu dans un temps en France¹, et il est difficile de vous faire jouer un plus pitoyable rôle. Je m'en indigne souvent et pour vous et pour nous. Mais que faire ? Il faut bien suivre, puisqu'on n'a pas pu empêcher de se jeter dans cette fausse route. Nous surtout, nous ne pouvons aller autrement sans risque de nous perdre, et de nous perdre également sans gloire.

J'ai beau vouloir hâter vos schakos, nous avons un ridicule parti antischako, qui est bien obligé de les laisser faire, puisque nous avons emporté cette grande affaire, mais comme les choses ne vont jamais grand train, lors même qu'il n'y a pas d'opposants, elles traînent de la plus terrible manière quand il y en a, et cela d'autant plus que le Département

¹ Allusion à la période du Directoire (1795-1799).

militaire est démonté, le membre qui y fait étant à Zurich, en sorte que j'ai beau presser, rien n'avance.

On va licencier un de nos bataillons, ce sera Muret ou Burnat. Une compagnie d'artillerie est déjà revenue, tout le train de réserve suit. Deux bataillons zurichoises et deux compagnies d'artillerie traversent maintenant le canton, revenant du côté de Pontarlier et s'en retournant. J'espère que peu à peu on continuera. Ici, on renaît un peu, depuis que nos chers Confédérés nous ont quittés, quoiqu'ils aient fait leur possible pour ranimer l'esprit de parti, en quoi ils n'ont que trop bien réussi. Ils avaient poussé les choses au point que nous allions envoyer une députation à Zurich pour demander qu'on y mît ordre, à défaut de quoi nous allions publier toutes les menées pour justifier les mesures que nous serions obligés de prendre. Leur départ nous a dispensés de prendre ce parti, mais nous avons écrit une lettre très forte à la Diète, dans laquelle nous lui citons différents faits, sans rien demander d'ailleurs. On nous dit qu'elle a fait quelque effet et qu'on a semblé sentir enfin le tort qu'on nous avait fait...

Le capitaine Monod à sa femme.

Pontarlier, 28 juillet (1815).

... Tu sais tous les changements survenus dans l'armée. Bachmann et Castella ont obtenu leur démission, tous les colonels de la Confédération renvoyés, excepté Guiguer, Abi-berg (qui commande les rouges), Lichtenhahn (qui commande à Bâle), Sonnenberg¹ (à Genève), Hess² (dans le Porrentruy).

¹ Ludwig v. Sonnenberg (1782-1850), patricien lucernois. Capitaine adjudant-major au 4^e Régiment suisse, service de France, en 1806 ; lieutenant-colonel des troupes lucernoises et colonel fédéral en 1814, il commande avec la plus grande distinction la 8^e brigade fédérale en 1815. Membre de la commission militaire fédérale en 1818, inspecteur ou commandant de plusieurs camps fédéraux il entre en 1824 au service de Naples comme colonel commandant le 1^{er} Régiment suisse. Brigadier en 1831, maréchal de camp en 1840. A l'approche des conflits du Sonderbund, il rentre dans sa patrie, devient conseiller d'Etat en 1845 et commande les troupes lucernoises victorieuses contre les corps francs au cours de cette même année.

² Hans-Caspar Hess von Welflingen (1769-1842), patricien zurichoises, ancien officier au service de France. Lt-Colonel zurichoises en 1812, colonel fédéral en 1815. Amtmann à Winterthur.

Nous serons vraisemblablement en réserve, on dit dans les environs d'Yverdon. D'Affry continuera à commander les deux brigades Abiberg et Guiguer. Finsler, quartier-maître général, commandera en chef. C'est un diplomate plutôt qu'un militaire, mais pour ce que nous aurons à faire, cela suffira.

Nous avons fort peu de troupes dans notre brigade, puisqu'un bataillon vaudois (Martin) est licencié, de même que le bataillon Perregaux (Neuchâtel), Moret (Fribourgeois) et les deux compagnies de carabiniers Ruchet et Morel. Il ne nous reste que les bataillons Gilliard, von der Weid, de Marval et de Toggenburg¹, avec les deux compagnies d'artillerie Forel et Trachsel. Tout ce monde est cantonné dans les environs de Pontarlier et fort mal. Les rouges seuls sont ici, ainsi que les états-majors d'Affry, Abiberg et nous. Ce qui me fait plaisir, c'est que le bataillon d'Auguste Guiguer sera dans notre brigade et nous serons toujours ensemble. Il est près d'Yverdon ; nous irons, j'espère, le joindre dans peu.

... Avant-hier, jai dû faire seul le tour de tous les cantonnements. On ne se fait pas d'idée comme nos troupes sont mal. Il y a une misère profonde. Nous faisons venir du pain et de l'avoine de Suisse. Il y a encore de la viande. Quant à nous, nous sommes parfaitement à Pontarlier. Nous sommes logés chez le Procureur du Roi. Bonnes chambres, bons lits, bonne table et bons vins. Comme ce sont de bons royalistes, on nous traite le mieux du monde. Ils craignent singulièrement de nous perdre, de peur d'être pillés par la populace, qui est assez bonapartiste... C'est un plaisir d'être logés chez des gens qui vous disent : « Nous espérons bien que les Alliés resteront longtemps en France, et, parmi les Alliés, c'est sans contredit les Suisses que nous préférons. » Cela vous met à l'aise et on se fait servir sans scrupule. Ils avouent cependant bien que, si les Alliés restent longtemps, ils seront ruinés.

¹ Paul-Anton v. Toggenburg-v. Blumenthal (1770-1824), d'une famille des Ligues Grises. Ancien officier au service de France, puis d'Angleterre jusqu'en 1801, commandant du bataillon grison en 1805, représentant influent des éléments catholiques dans la politique de son canton.

Mais ils préfèrent cela, disent-ils, à recevoir la loi de l'armée et de la populace, qui les écraseraient.

Tout ce que l'on peut conclure de ce chaos, c'est que la France est dans l'état le plus effroyable qu'il soit possible d'imaginer. Si les Alliés restent, elle est ruinée. S'ils la quittent, la guerre civile s'allume, la terreur recommence à régner, comme elle a régné avant notre entrée. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Suisses (quoique beaucoup aient pillé) se sont infiniment mieux conduits que les Français ; les corps francs ont commis des horreurs. Ils comptaient piller les étrangers. Ne le pouvant pas, ils ont pillé leurs compatriotes. Dans plusieurs villages, ils ont fait semblant de se déclarer pour le roi, mettaient la cocarde blanche. C'était un moyen de découvrir les royalistes, qu'ils rançonnaient ; leurs maisons étaient pillées, le feu a été mis à plusieurs ; des assassinats ont été commis. Ceux qui ont fait partie de ces corps francs ne peuvent plus rentrer chez eux. Quelques-uns, qui ont voulu revenir, on été arrêtés et on leur fait leur procès.

Le même à sa femme.

Pontarlier, 1er août (1815).

... Je ne saurais trop comment demander ma démission, vu qu'il y a apparence que dans fort peu de temps nous serons tous licenciés et que, par là, le colonel trouverait difficilement à me remplacer. Il a paru un peu fâché, lorsque je lui ai parlé de retraite. Mais je veux décidément me mettre à l'aise pour les congés, quoique je puisse moins en obtenir que d'autres par la place que j'occupe. Le colonel s'est entouré (à part moi cela va sans dire) de fort aimables garçons, mais qui sont passablement légers, pensent beaucoup plus à s'amuser qu'à travailler, et d'ailleurs n'ont pas plus de connaissances qu'il faut pour être attachés à un état-major. Celui de tous qui fait le mieux est Régis... D'après cela, je travaille pour le moins assez. Ici, nous avons cependant peu à faire. Dans peu de

jours, je prévois que nous n'aurons plus de troupes à commander. Tous les jours, il en part. Nous n'avons plus que trois bataillons dans la brigade.

Hier, nous avons passé à Arçon, à une lieue et demie d'ici, la revue du bataillon grison, qui est superbe, mais les officiers un peu neufs. C'est un de ceux qui avaient refusé d'entrer en France. On l'a donné à Guiguer pour le mater. Nous les menons grand train et ils sont parfaitement dociles. Il y a plusieurs officiers de la campagne qui n'ont aucune influence sur leurs soldats...

Le landamman Monod à son fils, le capitaine Monod.

Lausanne, le jeudi 3 août 1815.

... Il paraît, quant à vous, qu'on ne sait trop ce que l'on veut et ce que l'on fait. Tantôt c'est une chose, tantôt c'est une autre. Vous entrez en France, on ne sait pourquoi et contre l'avis de la Diète. Elle n'a pas plutôt approuvé que vous en sortez précipitamment, on ne sait pourquoi non plus. Vous y restez sans qu'on puisse mieux l'expliquer. Si vous revenez, comme je l'espère, on y verra bien quelque raison, mais il n'y en a guère à garder une quinzaine de mille hommes. Avec toutes leurs belles mesures, ils ont trouvé le moyen de faire bombarder Bâle, qui a assez souffert et n'est pas à l'abri de nouvelles attaques. De plus, il paraît qu'ils ont un peu indisposé la cour de France. Au moins le ministre¹ doit avoir demandé qu'on ne se mêlât pas du siège d'Huningue et il nous a fait faire de beaux compliments sur la manière distinguée dont s'étaient conduites les troupes du canton en France. Ainsi, mon cher, il faut espérer que votre honorable conduite ne sera pas perdue pour votre canton. Il n'est bruit maintenant que de cela et de la sagesse qu'il a montrée en général. Il est difficile, en effet, d'avoir mis plus de mesure que n'en

¹ Le comte Auguste-Louis de Talleyrand, (1770-1832), cousin du prince de Bénévent ; ministre de France en Suisse de 1808 à 1823.

a mis notre peuple dans tout ce qui a eu lieu pendant ces derniers temps, où l'on a fait, ce semble, tout ce que l'on a pu pour l'exciter et lui faire faire des sottises. Enfin, Dieu merci, nous nous en sommes tirés à notre honneur. On commence à le reconnaître. J'espère que ceci nous donnera quelque consistance et fera enfin taire la malveillance et les préventions. Il ne faudra pas moins du temps pour amortir de nouveau l'esprit de parti, que l'on a pris soin d'exciter de plus belle, et, en vérité, dans ce cas-ci, ce n'est pas au gouvernement qu'il faut s'en prendre, car nous avons bien fait tout ce qu'il était possible pour le calmer. Si nous nous étions laissés aller à croire tout ce qu'on venait nous débiter de part et d'autre, nous aurions mis les partis aux prises et le feu serait aux quatre coins du pays...

Le même à son fils, le capitaine Monod.

Lausanne, le 10 août 1815.

... Dans quel effroyable état se trouve la France ? Et comment finira-t-on ? Est-il bien vrai que vous ayez vu passer à Valdahon deux bataillons bernois traînant à leur suite une quarantaine de chars de pillage, conduits par des chevaux pillés ? Qui étaient ces bataillons ? M. de Talleyrand doit s'être plaint. Ici, nous avons fait séquestrer à La Sarraz deux vaches vendues par un major saint-gallois à un de nos paysans et venant de pillage fait en France et nous avons donné ordre de demander au préfet de Pontarlier de faire les perquisitions nécessaires pour pouvoir les rendre à leur propriétaire. Combien nous sommes contents de voir qu'aucune de ces vilainies ne vienne de nos gens ! Ayez soin qu'ils continuent à se bien conduire...

Le capitaine Monod à sa femme.

Censeau, 24 août (1815)

... Le colonel est de retour depuis hier au soir. Je suis un peu soulagé pour le travail. Demain, jour de Saint-Louis,

grande fête, parade, service divin, exercice, puis festin pour tous les officiers et pour les soldats. Tu vois que nous faisons les choses dans la règle.

Ne t'inquiète pas de notre *Gazette de Lausanne*. C'est une bavarde et une menteuse. Avec cela, je voudrais bien l'avoir. Le colonel, qui l'a lue, dit qu'il y a un tas de fagots ; entre autres, près de 300 000 hommes ou tant sur la Loire, tandis que l'armée se débande ; Lecourbe qui dénonce l'armistice, tandis qu'il n'en est rien ; toute la France en combustion, tandis que tout se calme. J'en juge par ce que les voyageurs disent, surtout par ce que les papiers français racontent, par la hausse des fonds malgré les impôts énormes décrétés. Tous ces fagots de notre gazette pourraient nous faire du tort, et je ne conçois pas comme on la laisse parler dans ce sens outré. J'en veux écrire à mon père. Elle est très répandue et fait grand bruit...

Le même à sa femme.

Censeau, 29 août (1815).

... Mais que je te conte un peu cette fête, qui, en effet, comme je le prévoyais, nous divertit encore toutes les fois que nous en parlons... Le jour était superbe, mais extrêmement chaud. Pour avoir frais, nous sommes sortis à cheval à 11½ heures du matin. La cavalcade était assez nombreuse et fort brillante. Rentrés à 1½ heures, nous allons chez M. Müller, maître de forges, chez lequel on donnait la fête. Une grande salle de quarante à cinquante couverts bien garnie nous attendait sous un dais de platanes, au bord d'un canal formé par l'Ain. Nous nous sommes pittoresquement entremêlés autour de cette table. Ce n'était pas le cas de dire que chaque voisin avait ses voisines, mais là, chaque militaire avait ses deux bourgeois de Champagnolles. Les miens étaient deux vieillards, les plus caricaturaux qu'il soit possible d'imaginer. Je n'entreprendrai pas de les dépeindre, tu dirais que je charge. Il te suffira de savoir que l'un (M. le Commandant)

avait la tête de plus que moi, et plus maigre que le colonel ou moi. Après dîner, c'est-à-dire à 5 1/2 heures, plusieurs élégants de Champagnolles (car il y a partout des élégants) viennent m'inviter, ainsi que d'autres officiers, à aller chercher les dames pour les conduire à la salle de bal. « Je suis à vos ordres, Messieurs ! » On me fait conduire une dame Olivier (femme d'un ex-maire), qui était vraiment fort bien et n'avait absolument rien de ridicule. Puis viennent M. un tel conduisant Madame la Maire actuelle, M. un autre tel conduisant Madame la commandante, femme de M. le grand commandant, qui lui-même conduit Madame la perceuteur des contributions, et Madame l'adjointe du maire, et Madame la lieutenant de gendarmerie ; suivent Mesdames l'aubergiste de l'Hôtel du Lion Vert, de l'Hôtel de Genève et d'autres hôtels encore, car tout est en hôtels à Champagnolles ; suivent les maris de toutes ces dames, puis les élégants, les officiers du bataillon de Toggenburg, l'état-major de la brigade. Juge si toute cette suite était brillante. A notre entrée dans la salle de bal, qui était un atelier de M. le maître de forges, grand hangar où se trouvaient les ustensiles propres à faire des clous, etc., éclairé par quelques chandelles qui donnaient de jour ce qu'il en fallait justement pour pouvoir se conduire. Quatre musiciens, dont deux soldats grisons, jouant de la clarinette, faisaient une musique propre à faire danser même ceux qui n'en avaient pas envie... Nous nous sommes bien divertis, je t'en réponds. Nous étions en si belle humeur que nous n'avons fait qu'en rire en revenant à cheval à minuit de Champagnolles ici et je ris encore et je me réjouis d'en rire encore avec toi...

... ce qui lui arriva une dizaine de jours plus tard, en rentrant au pays avec les dernières arrière-gardes de cette glorieuse campagne.

Major EMG. GEORGES RAPP.
